

VILLE DE MONTBARD

B.P. 90

21506 MONTBARD CEDEX

DECISION DU MAIRE N° DEC_2023_64

Objet : Vente d'un véhicule Renault Kangoo immatriculé 8793 WS 21

Le Maire de la Ville de Montbard,

VU l'article L 2122.22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la délibération du Conseil Municipal n°2020.44 en date du 27 mai 2020 l'autorisant à décider l'aliénation de gré à gré de biens mobiliers jusqu'à 4 600€,

Considérant le souhait de la collectivité de vendre le véhicule de marque Renault Kangoo immatriculé 8793 WS 21;

DECIDE

Article 1 : La vente du véhicule de marque Renault et de type Kangoo immatriculé 8793 WS 21 à la société E MOTORS domiciliée 22, rue du Moutot, 10150 LAVAU.

Article 2 : Le montant de la vente est fixé à 500€.

Article 3 : Cette décision sera transmise à la société E MOTORS et au service des finances.